

Unité Mixte de
Recherche
1563
"Ambiances
Architecturales
& Urbaines"

L'échelle vive ou la grandeur du minuscule L'unité d'habitation de Flamatt 3 réalisée par l'Atelier 5 Pascal Amphoux - 1990



école nationale
supérieure
d'architecture
de grenoble

Pascal Amphoux est géographe, architecte, écologue, professeur à l'EnsA de Nantes et chercheur au Laboratoire Cresson, UMR 1563 Ambiances architecturales et urbaines à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Pour citer ce document :

AMPHOUX, Pascal. **L'échelle vive ou la grandeur du minuscule. L'unité d'habitation de Flamatt 3 réalisée par l'Atelier 5**. Faces (Journal d'architectures), n°17, Automne 1990. pp.28-33.

CRESSON

ENSA Grenoble
60 Avenue de
Constantine
B. P. 2636 - F 38036
GRENOBLE Cedex 2
tél + 33 (0) 4 76 69 83 36
fax + 33 (0) 4 76 69 83 73
cresson@grenoble.archi.fr
www.cresson.archi.fr

Pour consulter le catalogue du centre de documentation : http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/pmb/opac_css/

Dernière mise à jour : 2007

L'ÉCHELLE VIVE OU LA GRANDEUR DU MINUSCULE

L'unité d'habitation de Flamatt 3 réalisée par l'Atelier 5

FLAMATT. Ce nom a valeur de symbole pour les architectes de l'Atelier 5. C'est en effet le cœur de cette commune suburbaine – à la suburbanité des plus communes – qu'ils ont implanté un de leurs laboratoires, un véritable lieu d'expérimentation architecturale.

Sur ce lieu sont aujourd'hui réalisées trois unités d'habitation, dont la relecture offre en condensé l'évolution de leur conception architecturale de l'habitat. Car c'est ici qu'ont été testés, au sens physique du terme, les modèles de logement qu'ils construisent depuis une trentaine d'années.

Les deux premières opérations, Flamatt 1 (1956-57) et Flamatt 2 (1959-60), dont l'inspiration corbuséenne est clairement affichée dans les principes d'organisation comme dans l'expression des façades ou la modénature, ont servi respectivement de test et de rectificatif au projet bien connu de Halen, construit entre 1955 et 1961.¹ Vint-cinq ans plus tard, l'opération de Flamatt 3 (1986) peut être tenue à son tour pour une sorte de test du projet de Ried à Niederwangen, actuellement en cours d'achèvement.² «C'est un peu la maquette 1:1 de Ried», me disent Pierluigi Lanini et Denis Roy. «Le projet de Ried est antérieur à celui de Flamatt 3, mais la réalisation du chantier s'est faite après, de sorte que si nous nous étions trompés à Flamatt, tout aurait été faux à Ried.»

On aura compris que la maquette en question est d'un genre particulier: ce n'est pas seulement un simulateur en grandeur réelle de l'espace à venir ou de logements à réaliser ailleurs à plus grande échelle, c'est en même temps un moyen de tester

de nouveaux modes d'habiter et de vérifier, sur un nombre limité de logements, le potentiel de fonctionnement micro-social, comme la crédibilité technique et économique des principes d'organisation adoptés.³

Du modèle d'habitation au principe d'habitabilité

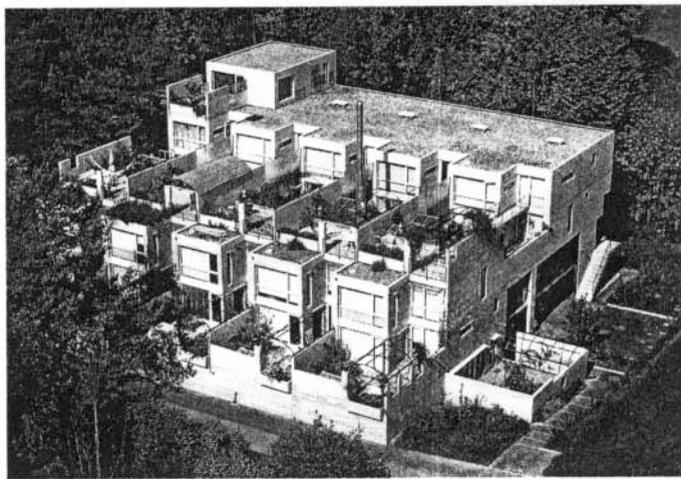
La lecture des plans le montre: l'opération de Flamatt 3 prolonge la réflexion, inlassablement poursuivie par l'Atelier 5, sur l'habitat groupé de haute densité. On y reste fidèle au principe d'origine du regroupement et de la contiguïté de cellules d'habitation individualisées, fidèle aussi au principe du traitement intégré des espaces extérieurs communautaires, semi-communautaires et privatifs. Mais on tente d'aller plus loin et de s'adapter à l'évolution individualiste des modes de vie, sans pour autant renier les principes de base. Ainsi, du balcon et de la loggia qui caractérisaient les opérations de Flamatt 1 et 2, on accroît l'importance relative de l'espace extérieur privé en passant au concept du jardin-terrasse, qui caractérise la troisième unité d'habitations. De même, de la volonté de faire disparaître la voiture en la rejetant hors de la zone d'habitation, on passe à la volonté de l'intégrer dans un lieu multifonctionnel et généreux, qui du même coup efface et l'image du garage et celle du parking. De même encore, on affine la mesure et l'organisation interne de la cellule.

D'où trois objectifs concrets de ce projet, qui constituent autant de règles du jeu que se sont donnés leurs auteurs:

– montrer qu'il est possible d'offrir

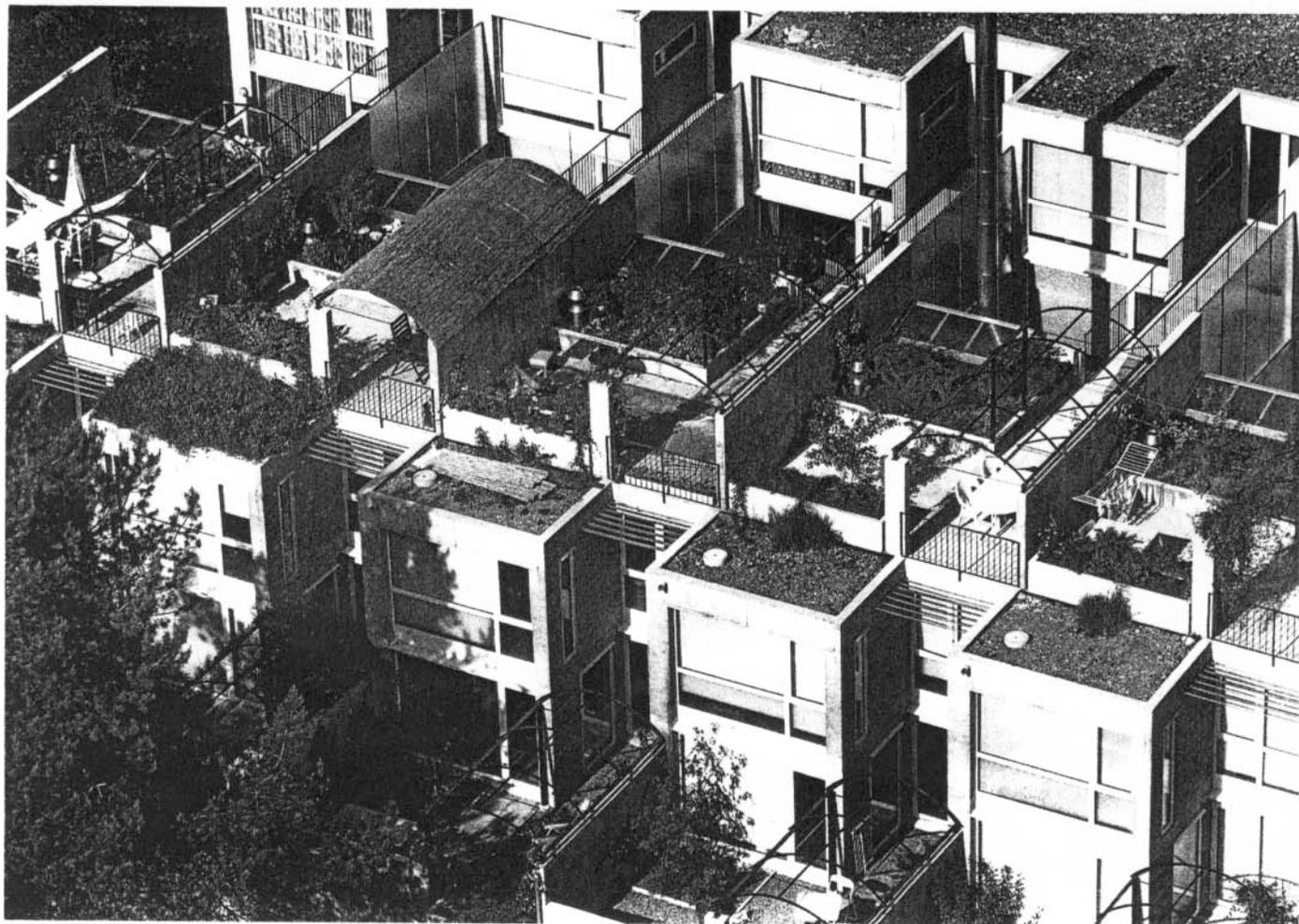
à chacun un jardin particulier en pleine terre ou en terrasse, sans que la privacité de l'un ou de l'autre ne soit menacée;

- ne pas renier la place que la voiture a pris dans nos modes de vie (péri-urbains en particulier), mais ne pas la sacraliser pour autant;
- préserver une densité maximale et tester une trame serrée de 5.40 m entre axes, en jouant sur la combinaison d'espaces intérieurs modulés selon deux lar-



geurs principales (2.10 pour les chambres et 0.80 pour les circulations).

Deux types de remarques peuvent alors être faites. D'une part, ces règles de conduite ne relèvent ni de critères fonctionnalistes, ni de critères formalistes, mais se situent toutes à l'interface entre les données sociologiques, topologiques et économiques du projet. Autrement dit on ne conçoit pas les choses en ter-



mes d'adaptation d'une forme à une fonction, mais en termes de potentiel d'appropriation par un usager. D'autre part, l'adoption de ces principes de base conduit à une forme architecturale libre, non pas au sens où elle serait dépourvue de contraintes (c'est d'ailleurs de toute évidence le contraire), mais au sens où elle s'écarte résolument des modèles existants de l'architecture et de l'urbanisme péri-urbains. Davantage, on pourrait même dire qu'elle met en cause la notion même de modèle : ce n'est pas le résultat obtenu qui fait modèle (la cellule, le plan ou la coupe ne sont pas reproductibles tels quels dans un autre contexte), c'est le principe retenu (et la réinterprétation du principe dans un autre contexte peut conduire à d'autres formes d'aménagement – la réalisation conjointe de Ried et de Flammatt en témoigne). Au modèle d'habitation, dont la forme indéfiniment reproductible flatte encore autant les exigences du marché de la construction que les stéréotypes des usagers, se substitue donc en ce cas le principe d'habitabilité, dont la définition oblige non seulement le maître d'œuvre, mais aussi le maître d'ouvrage et l'habitant à réinventer

de nouvelles formes, de nouveaux moyens ou de nouvelles manières d'habiter. Tel est peut-être l'apport majeur de la démarche : plutôt que de reproduire à son insu les signes stéréotypés d'un habitat existant, elle propose de trouver des moyens opératoires de repartir du sens profond de l'acte d'habiter pour orienter son projet.

Comment alors aider à la formulation de tels principes d'habitabilité ? Comment inventer ou nommer des critères qui permettent de qualifier conjointement l'espace habitable et la pratique habitante ? Nous en désignerons ici trois, qui ressaisissent les enjeux pragmatiques précédents et qui nous paraissent latents dans l'ensemble du projet : la réserve, l'interface et le minuscule.

Le principe de la réserve

Habiter, ce n'est pas seulement, comme on peut le dire dans une perspective passive, s'abriter ou se protéger des agressions extérieures de l'environnement ; c'est aussi, de manière active, s'inventer un confort, une intimité, une culture domestique, c'est-à-dire, en plu-



sieurs sens, émettre des réserves : réserves d'espace, réserves de temps, réserves d'usage.

Du point de vue de l'espace et du temps, la notion de réserve ne doit donc pas être entendue au sens de la vacuité mais au sens d'un potentiel de confort. Et c'est précisément ce qu'offre la réalisation de Flammatt 3 : non seulement par le soin effectif apporté à ce que l'on appellerait, en un sens fonctionnaliste, des espaces



de réserve (rangements intérieurs, mobilier, tablettes et rebords de la cuisine ou de la salle de bains, rangements extérieurs, réduits et garage) mais surtout par la réserve d'espace qu'offrent en puissance les configurations spatiales proposées et les innombrables combinaisons d'utilisation que rend possible l'enchevêtrement serré des espaces intérieurs et/ou extérieurs: ici, la petite pièce attenante à la cuisine est prévue pour qu'un enfant en bas âge puisse rester en contact avec celui qui prépare les repas, mais elle pourra être réaffectée plus tard en bureau; là, une cloison coulissante permet de fermer une chambre d'hôtes en libérant une porte d'entrée latérale qui fait face à la salle de bains; ailleurs, jardins, terrasses et cours intérieures apparaissent comme des espaces de réserve pour les pièces intérieures dont ils sont le prolongement – et réciproquement. En d'autres termes, la réserve, en tant que principe d'habitabilité, ne réside pas tant dans la disponibilité d'espaces vacants que dans la réversibilité potentielle de la plupart des espaces utilisés. Peut-être qu'on ne l'utilise pas, mais on sait que l'on peut toujours y avoir recours – et cette dimension imaginaire a des effets bien réels sur la qualité de l'ha-

bitat.

Du point de vue de l'usage, la notion de réserve renvoie alors à la logique de l'échappement. Silence. Hermès passe. Pouvoir échapper à la contrainte de l'usage forcé ou de la fonction monovalente: je mange à l'intérieur, mais je pourrais manger sur la terrasse; je dors à l'ouest, mais je pourrais dormir à l'est; je suis isolé du voisin, mais je peux lui parler en tendant le cou par-dessus la séparation; je peux chercher mon courrier par cet escalier, mais je peux aussi passer par l'autre coursive. Ici, je peux garer ma voiture, mais je peux aussi réparer mon vélo, faire la fête ou jouer au ballon avec mon fils.

Le principe de l'interface

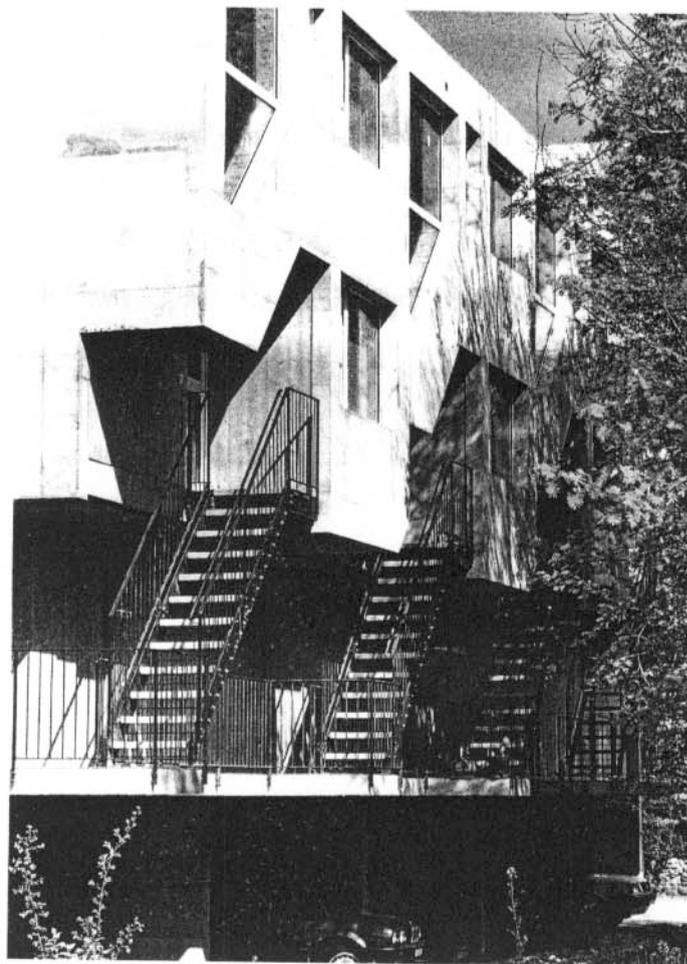
Habiter, ce n'est pas seulement être casé ou enfermé dans un espace clos; c'est aussi entrer et sortir de chez soi, gérer la relation entre l'intérieur et l'extérieur, voisiner, communiquer. L'habitabilité du logement se mesurera alors à la subtilité de sa limite, qui doit jouer le rôle actif et toujours paradoxal d'une interface: ouvrir et fermer, réunir et séparer, isoler mais relier.

Du point de vue architectural, la notion d'interface renvoie alors au

concept d'espace intermédiaire. On a coutume d'opposer scolairement le privé et le public, l'individuel et le collectif, le minéral et le végétal. Or, l'un des intérêts de ce projet, c'est de battre en brèche ces dichotomies et d'ouvrir une troisième voie – intermédiaire! Mais attention, l'espace intermédiaire, pour l'Atelier 5, ce n'est pas seulement l'espace qui assure une fonction intermédiaire de passage ou de transition (on connaît du reste assez l'usage stylistique et sémiotique qui est fait d'éléments comme l'escalier, le balcon ou la serre dans certains types d'architecture contemporaine), c'est un principe de fonctionnement qui caractérise tout espace habitable – ou qui exprime son degré d'habitabilité. Autrement dit, ce qui importe, ce n'est pas seulement le fait de postuler la nécessité d'espaces semi-publics ou semi-privés⁴, c'est le fait de faire en sorte que tout espace habitable assume les paradoxes précédents et puisse apparaître, selon des modalités diverses, comme à la fois ouvert et fermé, intérieur et extérieur, minéral et végétal. Ainsi de la halle de garage, ainsi des coursives qui distribuent les appartements, ainsi des escaliers sur la façade est, ainsi encore des cuisines, ouvertes et fermées à la fois sur le

coin repas. Ajoutons que dans la maîtrise de ces paradoxes, la question du rapport à la fenêtre apparaît déterminante, par les vues qu'elle autorise ou interdit comme par les subtils jeux d'ombre et de lumière qui sont proposés à l'intérieur des logements voire à l'intérieur des pièces, du fait de leurs profondeurs.

Du point de vue l'usage, le principe de l'interface renvoie alors à la logique de la traversée. Présence d'Hermès à nouveau. Pouvoir traverser, franchir, voire transgresser la limite. Traversée physique liée au cheminement ritualisé et à la durée d'un trajet – nous pensons ici aux itinéraires imposés pour rentrer chez soi depuis le chemin d'accès de la parcelle ainsi qu'aux configurations spatiales qui obligent à une découverte progressive et successive des espaces. Mais aussi traversée imaginaire, que suscitent ou autorisent les vues traversantes ou les ambiances contrastées de chaque pièce du logement – nous ne pouvons ici qu'évoquer l'usage bipolaire qui est fait de la baie vitrée: du côté ouest, elle est utilisée pour ouvrir sur l'intimité de la courette ou du jardin fermé (c'est alors l'extérieur qui devient intérieur – effet renforcé par l'usage continu du béton brut de part et d'autre de la



paroi de verre), du côté est, elle carresse ce qui constitue à la lettre un rideau d'arbres (c'est alors l'intérieur qui, imaginairement, tend à devenir extérieur – la cuisine et l'escalier qu'elle surplombe baignant dans la lumière tremblée du feuillage).

Le principe du minuscule

Mais habiter, c'est encore et malgré tout demeurer, résider, s'attacher. Être chez soi. Or, cette façon propre d'investir le lieu que l'on habite tient le plus souvent à des indices minuscules d'appropriation – un micro-événement, un micro-espace, une micro-pratique. Tel est le troisième critère d'habitabilité, hermésien et paradoxal une dernière fois: le minuscule (au double sens du petit et du minutieux).

Il ne s'agit pas de dire qu'un logement de grande taille est inhabitable, mais de montrer qu'une échelle réduite et une densification de l'occupation du sol peuvent offrir des potentialités énormes. Or, là encore, le projet de Flamatt III apparaît exemplaire, en montrant brillamment combien grand peut être le minuscule! D'une part, le soin apporté à la simplicité du détail, la minutie des astuces d'aménagement

et le traitement homogène de surfaces lisses et dégagées (béton brut, lino, verre ou peinture choisie pour chaque face) contribuent à agrandir l'espace. D'autre part, l'adoption de la trame de 2.10-0.80-2.10 dans la largeur du logement conduit à des surfaces minimales (chambres de 10 m²), mais la structure allongée qui en résulte (2.10 m sur 5 m), l'orientation unique qu'elle donne au logement et la profondeur des perspectives rigoureusement cadrées qu'elle autorise dans toute la largeur du bâtiment (jusqu'à 23 mètres pour les traversants) leur confèrent une échelle considérable. Le principe du minuscule, c'est donc, par un cloisonnement adéquat, d'agrandir l'espace. Lui donner une échelle vive.

Mais la grandeur du minuscule s'exprimera aussi à travers l'usage domestique qu'il induit, et le principe d'habitabilité qu'elle désigne relèvera cette fois d'une ogive de l'appropriation. Rendre l'espace propre. Ce sera, pour l'architecte, le rendre pur, pour l'habitant, le rendre sien. Or, il n'y a pas nécessairement d'adéquation entre ces deux sens. Le traitement minutieux de l'intérieur du logement peut sans doute induire ou infléchir certains comportements: un certain type d'amé-

nagement, un sentiment de maîtrise et de contrôle de l'habitat, ou encore des pratiques d'entretien, que l'échelle minuscule tendra sans doute à favoriser, mais on ne pourra jamais empêcher l'habitant ordinaire d'occulter des vues, de fermer l'espace de la cuisine, d'introduire des objets kitsch ou d'aménager son espace à l'envers de l'usage prémédité. La largeur de 2.10 m et la position latérale de la porte d'entrée dans la chambre suggèrent bien que l'on y place un lit, dans la zone de pénombre, libérant ainsi toute la surface disponible du côté de la fenêtre; mais on ne pourra jamais empêcher l'usager de dormir près de la fenêtre s'il en a envie, ni de détruire, de façon plus générale, la qualité d'un espace qu'il n'aura pas vécu. C'est dans cet écart entre l'usage et le concept que la question de l'échelle reste vive!

L'architecte démiurge s'en désolera. Il aura tort, car c'est bien là la grandeur du minuscule: permettre un usage non conforme à l'usage qui a été si finement prémédité. Loin d'être négligeable et insignifiante, c'est la minutie ou la complexité de l'étude préalable qui définit la plus ou moins grande ouverture de l'œuvre, c'est-à-dire d'une part le potentiel de réinterpré-

tation qu'il offre au concepteur, d'autre part le potentiel de réappropriation qu'il offre à l'habitant.

Si Flamatt est un grand projet, c'est parce qu'il a le souci du minuscule. S'il constitue un modèle d'habitation, c'est parce qu'il offre un réel potentiel d'habitabilité.

Pascal Amphoux

¹ Cf. par exemple «De l'habitat groupé, du prototype, du collectif et de l'histoire», Entretien de Gairo Daghini avec Pierluigi Lanini et Alfredo Pini, dans *Faces* n° 2, Genève, 1986.

² Cf. Martin Steinmann, «Le cheminement du mulet», dans *Faces* n° 14, Genève, 1989.

³ Du point de vue économique, le caractère exemplaire de l'opération repose sur un mode de financement propre, qui rapproche la réalisation d'un système d'autoproduction expérimentale: financé par un petit consortium, dont les actionnaires sont partie prenante du projet au sens où ils sont engagés à un titre ou à un autre dans le processus de conception (l'Atelier 5, entrepreneurs et banquier investissant en argent et en temps de travail), le bâtiment a ensuite été racheté par la caisse de pension de l'Atelier 5.

⁴ Les architectes de l'Atelier 5 ont du reste pu le vérifier douloureusement dans un autre contexte, par l'interprétation qui a été faite des recommandations qu'ils avaient eux-mêmes formulées dans le plan directeur et le règlement de planification de Ried: le contraste entre la zone W2, conçue et édifiée par eux-mêmes, et les autres zones réalisées par d'autres architectes est à ce titre édifiant.